

SOLIDARITÉ

Offrir plus de visibilité aux cheffes d'exploitation



Les chercheuses du projet «Les femmes dans l'agriculture: leur donner plus de visibilité, les renforcer et les relier entre elles»: Anna Kröplin, Laura Spring et Sandra Contzen (de g. à dr.). DR

Miguel Martinez

Un projet participatif de la HAFL et de Vision Landwirtschaft propose d'étudier la situation des exploitantes agricoles afin de leur donner une meilleure visibilité.

Les cheffes d'exploitation manquent de relais institutionnels et politiques. Pour pallier ce manque, un projet participatif a été lancé en 2023. «Les données fournies par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) restent très lacunaires en ce qui concerne la contribution économique des femmes aux exploitations agricoles», explique Sandra Contzen, professeure en sociologie rurale à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). «C'est pour cela que nous avons décidé, dans un premier temps, d'approfondir cette question en partenariat avec Vision Landwirtschaft.» Cette organisation a pour but de réfléchir aux enjeux et aux problématiques du système agroalimen-

taire helvétique et de proposer des solutions.

Des entretiens personnels

«Le projet «Les femmes dans l'agriculture: leur donner plus de visibilité, les renforcer et les relier entre elles» durera jusqu'en 2027 et se déroulera en trois phases», détaille Laura Spring, ingénieure agronome et codirectrice de Vision Landwirtschaft. «Il se donne pour but de mettre en réseau les «praticiennes», cheffes d'exploitation ou coexploitantes qui ne sont pas des paysannes dites «traditionnelles». Nous voulons tout d'abord récolter le maximum de données sur la situation actuelle.» Cette étude originale combinera plusieurs approches. Elle se basera sur les chiffres de l'OFAG, sur une revue exhaustive du cadre légal (lire ci-dessous), mais également sur des entretiens réalisés auprès d'agricultrices et de paysannes des deux côtés de la Sarine.

«Les situations varient selon les régions linguistiques et les cantons, mais aussi selon le fonctionnement de l'entreprise», explique Sandra Contzen. «Que l'on assume le rôle

«traditionnel» de femme de paysan ou que l'on soit «praticienne», les écueils sont différents. Nous avons donc besoin d'aller à la source, de discuter avec elles pour coller au plus près de leur réalité. Nous cherchons d'ailleurs des participantes en Suisse romande» (lire l'encadré).

Un projet participatif

Dans un second temps les chercheuses mettront en place des «laboratoires vivants». Pour la sociologue, il n'y a pas de solutions toutes faites. «Le but est de mettre en place des groupes de réflexion, de créer des réseaux avec ces «praticiennes» de l'agriculture afin de réfléchir ensemble aux différents problèmes et de trouver les pistes possibles pour les résoudre.» Car, selon les premiers retours de l'étude, les exploitantes, se sentent peu représentées et souvent, ne savent pas vers qui se tourner. «L'Union suisse des paysans (USP) ne défend pas les revendications spécifiques des femmes cheffes d'exploitation. Quant à l'Union suisse des paysannes et femmes rurales (USPF), même si elle fournit un énorme travail de

Participer au projet

Dans le cadre du projet «Les femmes dans l'agriculture: leur donner plus de visibilité, les renforcer et les relier entre elles», la BFH-HAFL et Vision Landwirtschaft recherchent des participantes en Suisse romande pour des entretiens. Paysannes, exploitantes ou «praticiennes» de l'agriculture, les chercheuses veulent mettre en lumière leur rôle, contribution économique à l'exploitation et au ménage ou encore les problèmes et les difficultés qu'elles rencontrent. Contact: Anna Kröplin. anna.kroepelin@bfh.ch ou 031 848 58 75. MM

sensibilisation et de formation, jusqu'à présent, elle présente plutôt les intérêts des paysannes.»

Ce manque de relais pose problème au niveau national. Les cheffes d'exploitation n'ont pas d'organisation ou d'association spécifique sur qui compter. Il faut également faire un effort sur l'éducation et la formation. Les stéréotypes de genre persistent dans le monde agricole... Et chez les deux sexes. «Une étudiante est venue me trouver. Elle voulait reprendre un domaine. Et l'une de ses préoccupations était de trouver un mari avec qui le faire. Une inquiétude que n'aurait probablement pas eue un homme», illustre Sandra Contzen.

Ainsi, la dernière étape du projet verra la publication est la diffusion des connaissances acquises. Sensibilisation du public, coopération avec d'autres organisations partenaires... «Les problèmes que rencontrent ces femmes ne se régleront pas du jour au lendemain», conclut Laura Spring. «Mais en parler et les rendre visibles représente déjà un pas important et permettra d'amorcer le changement.»

Portrait

NOÉMIE GRAFF
Viticultrice et historienne
Begnins (VD)



L'histoire au service du vin

«J'aime marcher dans les vignes, particulièrement en août pour voir les grappes les unes après les autres.» Cette amoureuse de la vigne et du vin, c'est Noémie Graff qui est à la tête du domaine viticole Le Satyre à Begnins (VD).

Si petite déjà, elle savait qu'elle reprendrait le domaine viticole familial, durant quelques années, elle a choisi d'explorer un autre univers. Celui des études universitaires où, passionnée par les récits mythologiques et l'Antiquité, elle s'est inscrite en latin et histoire ancienne. Ses travaux ont tous été consacrés à l'agroviticulture. Cette parenthèse, avant de s'investir totalement auprès des ceps, lui a donné envie de continuer à effectuer des recherches, de garder l'idée



Noémie Graff dans sa cave où elle aime observer son raisin devenir vin. F. MORAND

de la progression. «J'ai toujours dans l'idée qu'il y a de nouvelles connaissances à acquérir et que les techniques du passé ne sont pas forcément à abandonner», explique cette quadragénaire.

Cépages et environnement

Sur les terres du Satyre, cela se traduit notamment par la plantation de la mondeuse noire. Un cépage rouge qui a été abandonné car il était très productif et peinait à arriver à maturité. «Maintenant, avec le réchauffement climatique, nous avons de plus en plus de sucre, ce qui fait monter le taux d'alcool dans nos vins. C'est donc le bon moment pour replanter ce cépage datant de la période romaine et son optimum climatique», précise celle qui compte 50% de pinot noir et très peu de cépages blancs (chasselas et chardonnay) sur ses 10 hectares.

Son mémoire pour sa licence universitaire, elle l'a consacré au Cécube, un grand cru de la viticulture romaine qui poussait sur des peupliers. Depuis 2018, elle s'est lancée dans la vitiforestierie, en plantant des haies, des fruitiers et depuis cette année des tilleuls au sein de son pinot noir. Tout en étant consciente que les résultats seront dans une vingtaine d'années.

Des projets, Noémie Graff en a toujours, tel que l'essai, en cours, d'une bouteille réutilisable. Le début d'une nouvelle page d'un futur livre d'histoire. Le vécu du passé, elle aime aussi l'intégrer dans les cours qu'elle donne à la Haute école de viticulture de Changins (VD) ou lors de la rédaction d'articles pour la revue *Objectif* de cette même Haute école. «Viticultrice est un métier beaucoup plus collectif que ce que l'on pense», sourit cette insatiable d'expériences et de découvertes.

En dehors de sa vigne et de ses vins, Noémie Graff apprécie aussi de flâner sur les skis de fond et découvrir d'autres coins de notre vaste monde. Le prochain voyage? Un royaume bouddhiste au Sri Lanka. FABIENNE MORAND

Dates clés

1976 Naissance de Noémie à Begnins sur le domaine viticole fondé par son grand-papa.

2015 Épouse Thomas qu'elle a rencontré sur les bancs de l'Université de Lausanne. Aujourd'hui, il travaille à mi-temps sur le domaine et comme secrétaire syndical.

2016 Année charnière pour Noémie qui décide de passer à une production biologique, dix ans après être revenue au domaine familial.

2019 Avec les Artisans du vin, association dont elle est membre, Noémie Graff tient un stand à la Fête des vigneron à Vevey.

2023 Fait partie des fondateurs de «bottle back», un projet vaudois de bouteilles de vin lavables.

«Certaines lois n'ont pas été révisées»

Interview

LAURA SPRING

Ingénieure agronome et codirectrice de Vision Landwirtschaft



Pour le projet «Les femmes dans l'agriculture: leur donner plus de visibilité, les renforcer et les relier entre elles», vous vous êtes intéressée au cadre légal de l'agriculture et son implication pour les femmes. Qu'en est-il ressorti?

Les bases juridiques suisses ne contiennent plus de textes explicitement discriminatoires selon le sexe. On constate cependant que l'agriculture est traitée différemment par rapport à d'autres formes d'exploitation comparables. Certaines lois la concernant datent d'une époque où les rôles étaient dé-

finis selon le genre et n'ont pas été révisées. Il en résulte des contradictions avec d'autres textes et parfois des inégalités juridiques héritées de la répartition traditionnelle des tâches qui peuvent pénaliser les femmes dans l'agriculture.

Avez-vous des exemples concrets?

Dans le cadre d'une exploitation agricole, la loi sur la prévoyance professionnelle permet d'exempter les membres de la famille du chef d'entreprise de la cotisation à l'assurance obligatoire. Ainsi, de nombreuses femmes tra-

vaillant avec leur partenaire s'en retrouvent exclues et, à terme, pénalisées. D'autres entreprises familiales comparables, comme dans la restauration, ne sont pas touchées par cette disposition. Elle n'est plus d'actualité et devrait être abrogée.

Existe-t-il d'autres cas?

En agriculture, les investissements peuvent s'avérer très importants. Dans le cadre d'une exploitation familiale, ils sont souvent faits en commun et en partie avec des biens propres du ou de la partenaire. Or, selon le droit foncier rural actuel, en cas de séparation ou de décès, on considère uniquement les investissements réalisés dans les dix dernières années pour calculer la valeur d'imputation. Pour mieux protéger les conjoints de manière générale, et les femmes de paysans

en particulier, il faudrait par exemple étendre cette prise en compte sur une période de vingt ans.

Ces problématiques concernent principalement les paysannes «traditionnelles». Qu'en est-il des exploitantes?

En effet, pour les autres «praticiennes» de l'agriculture, il n'y a pas de discriminations légales liées au genre. Mais certaines inégalités persistent pourtant. Nous savons qu'il peut être difficile pour une fille de reprendre le domaine familial, alors que cela va souvent de soi pour un garçon. Des stéréotypes genrés se perpétuent dans les formations. Réduire ces inégalités reste un enjeu important auquel nous devons nous confronter.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MIGUEL MARTINEZ